POLITIQUE FAMILIALE ET DÉMARCHE MADA

Nul ne peut faire seul ce que tous nous pouvons faire ensemble

MUNICIPALITÉ DE
St-François-d'Assise

Table des matières

Mot du maire 2
Mot de la conseillère responsable des questions familiales (RQF) 3
Les membres du comité familles/aînés 4
Rôle du comité et mandats 5
Qu'est-ce qu'une politique familiale ? 6
Qu'est-ce qu'une démarche MADA ? 6
Définition de la famille 7
Définition de ce qu'est un aîné 7
Le contexte 8
Une histoire courte 9
Portrait socio-démographique 10
Nos aînés 12
Nos familles 13
Quelques données démographiques – La situation économique 14
L'école, le cœur du village 16
La mission - les valeurs 18
Les principes directeurs 19
Les grands objectifs 20
Les partenaires 21
Les champs d'intervention 22
Mécanismes de suivi - Recommandation - Conclusion 24
Dessine-moi ta famille 25
Plan d'action 2014-2015-2016 27
Bibliographie 35

Mot du maire

Il est tout naturel qu'une municipalité mette la famille et le bien-être de ses aînés au centre de ses préoccupations et notre municipalité l'a pratiquement toujours fait, du moins dans la mesure de ses moyens. Cependant, en se dotant d'une politique familiale et d'une démarche Municipalité amie des aînés (MADA), elle a voulu aller plus loin et faire plus. Elle s'est donc donné un cadre de référence et un plan d'action sur trois ans, fruits d'une réflexion faite en commun avec les citoyens et ce qu'on appelle les organismes partenaires (commission scolaire, Centre d'action bénévole, CLSC, organismes communautaires, etc.).

Ainsi, la municipalité de Saint-François-d'Assise entend jouer un rôle de leader quant à l'amélioration du milieu de vie des familles et des aînés de Saint-François et je pense qu'avec leur soutien et celui de nos partenaires, nous réaliserons des améliorations concrètes à notre façon de fonctionner et à notre cadre de vie. Mon vœu le plus cher est que le milieu se mobilise pour faire de notre municipalité un environnement accueillant, préoccupé du mieux-être de ses enfants et de ses familles — y compris de ses familles monoparentales —, et dans lequel les aînés pourront vieillir en toute quiétude.

Bonne lecture,

Ghislain Michaud, maire

Mot de la conseillère responsable des questions familiales

Lors de mon dernier mandat comme conseillère municipale, j'ai été nommée responsable des questions familiales et de celles des aînés. Par le fait même, je suis fière d'avoir participé à la préparation d'une première politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA). Un travail formidable a été fait, de nombreuses rencontres avec le comité ont eu lieu, des gens qui n'avaient qu'un seul but, celui d'être à l'écoute des besoins et des préoccupations de la communauté de Saint-François. Cette démarche ne peut être que bénéfique pour répondre aux différents besoins des personnes de tous âges.

C'est à nous tous et toutes, comme résidents de Saint-François-d'Assise, de contribuer au mieux-être de nos familles et de nos aînés. Le temps est venu de mettre en œuvre le plan d'action et de répondre plus adéquatement aux attentes de nos citoyens et citoyennes en offrant à toutes les familles, jeunes, adultes et aînés, un milieu de vie sain, accueillant et sécuritaire afin d'inciter nos gens à demeurer à Saint-François et de favoriser la venue de nouvelles familles.

J'espère que cette politique sera l'élément déclencheur qui renforcera le sentiment d'appartenance et de solidarité entre les familles et la communauté de Saint-François-d'Assise. Je tiens à remercier les membres du comité pour le travail accompli en donnant vie à notre première politique familiale et Municipalité amie des aînés (MADA). Merci à toutes les personnes qui ont répondu au sondage, qui ont assisté aux rencontres de groupes et individuelles. Ce fut un beau travail d'équipe et vraiment agréable et enrichissant de travailler avec vous tous.

Jeannine Gallant, conseillère responsable

Les membres du Comité familles-aînés

Raymond **Bonin,** chargé de projet
Rose-Aimée **Robichaud**
Gabrielle Gauthier
Jeannine **Gallant**, conseillère responsable des questions familiales et des aînés
Marie-Luce **Beaudoin**
Eve **Leblanc**, organisatrice communautaire au CSSS
Roxane **Francoeur**
À droite : Marie-Reine **Gallant**

Ont fait partie du comité, à un moment ou à un autre : Nathalie Pineault, Maryse Pitre, Cécile Bouchard, Maxime Pineault et Hermel Gallant.

Note : Madame Jessica Pitre a assumé la responsabilité de chargée de projet à partir de janvier 2011 jusqu'à août 2013. Nous tenons à la remercier pour son importante contribution et son soutien à l'élaboration de la présente politique. Nous tenons aussi à remercier le ministère de l'Emploi, de la Solidarité sociale et de la Famille pour l'aide financière apportée et monsieur Rénald Boucher du Carrefour Action municipale et Famille pour son soutien technique.

Rôle du comité

Représenter les intérêts et les aspirations des familles et des aînés du territoire auprès des autorités municipales pour leur permettre de prendre des décisions éclairées concernant les services municipaux ou ceux fournis par les organismes partenaires.

Mandats

- Adopter une définition de la famille et une définition de ce qu'est un aîné.
- Dresser un portrait de la situation, c'est à dire : inventorier les mesures et les services déjà en place à l'intention des familles et des aînés et dresser un portrait socio-démographique du milieu.
- Déterminer les besoins des familles et des aînés par voie de consultation et solliciter des opinions et des recommandations de la part de personnes ou d'organismes concernés par les questions familiales et celles touchant les aînés.
- Suggérer des domaines ou des champs d'intervention dans lesquels il serait souhaitable que la politique s'applique.
- Concevoir un plan d'action triennal, c'est-à-dire des mesures pour chaque champ ou domaine d'intervention et proposer un échéancier de mise en place.
- Proposer un mécanisme de suivi permettant de s'assurer que la politique est appliquée et que le plan d'action est réalisé.

Qu'est-ce qu'une politique familiale?

Une politique familiale est un moyen que prend une municipalité pour tenter d'offrir une réponse **adaptée** aux besoins des familles d'aujourd'hui qui vivent sur son territoire. Il n'y a donc pas deux politiques familiales identiques. Une PF prévoit des objectifs et des mesures qui visent à centrer l'action sur les familles, entre autres, en concertant les intervenants qui offrent des services à leur intention, ou encore en améliorant leur cadre de vie.

Qu'est-ce qu'une démarche MADA?

Notre politique familiale cherche à tenir compte également des besoins des aînés. Pour ce faire, elle intègre une Démarche MADA qui signifie Municipalité Amie Des Aînés et dont l'objectif est d'améliorer les conditions de vie et le bien-être des personnes aînées de Saint-François. Il y a quatre objectifs importants à une démarche MADA :

1. Freiner l'âgisme (c'est-à-dire la discrimination envers les personnes aînées du fait de leur âge ou, si on préfère, combattre les préjugés).
2. Adapter les politiques, les services et les infrastructures au vieillissement de la population.
3. Favoriser la participation des personnes aînées à la vie communautaire.
4. Promouvoir le vieillissement actif.

Définition de la famille

La famille est composée d'un ensemble intergénérationnel d'individus unis par des liens multiples et variés. Elle est caractérisée par un soutien mutuel et un sentiment d'appartenance entre les membres **visant le développement des premiers apprentissages de *vivre ensemble*** permettant un avenir en société. C'est dans ce climat sécurisant que s'effectue, selon les citoyens Saint-François-d'Assise, la transmission des apprentissages et des valeurs telles que le partage, les coutumes et le sens des responsabilités. Ultimement, la famille sert d'encadrement à une démarche menant à l'autonomie et à la réalisation de chacun, le tout, dans le respect.

Définition de ce qu'est un aîné

Une personne aînée est généralement caractérisée par les éléments suivants : elle connaît une diminution plus ou moins importante de ses capacités physiques, possède un bagage d'expérience et un vécu important et elle est souvent porteuse d'un héritage ou d'une culture essentiels à la communauté. Même si on peut avoir le cœur jeune et que, de nos jours, on vit plus longtemps qu'autrefois, le comité a choisi de retenir comme critère de définition l'âge à partir duquel on est généralement considéré comme un aîné dans notre société. Cet âge, c'est 65 ans.

Le contexte

Il est important de situer la démarche et de faire des rappels… Les paroles s'envolent, les écrits restent, dit le proverbe. Une politique familiale et une démarche MADA constituent en quelque sorte un **engagement écrit** pris par notre municipalité de réaliser diverses actions ou mesures dans un laps de temps donné et, si besoin est, avec l'aide de ses partenaires, dans le but d'améliorer la qualité du milieu de vie et des services offerts aux familles et aux aînés.

L'adoption de cette politique est l'aboutissement d'un travail important qui a commencé en février 2011. En 2010, notre municipalité a adopté une *Vision de développement* et un *plan d'action*[1] comprenant une série de projets. Parmi ces projets figuraient déjà l'élaboration d'une politique familiale et d'une politique des aînés. Enfin, la présente politique s'inscrit dans une volonté de tenir compte de changements sociaux importants. De nos jours, les aînés sont plus nombreux, ils vivent plus longtemps et la plupart du temps en meilleure santé que nos ancêtres ; les familles quant à elles sont non seulement moins nombreuses, mais elles sont aussi beaucoup plus petites et les naissances, comme le montrent les statistiques (du moins en ce qui nous concerne) sont devenues beaucoup plus rares. Enfin, les jeunes familles font face à des défis nouveaux que n'ont pas connus nos parents, du moins pour la plupart.

1. Il s'agit du Plan d'action de la municipalité de St-François-D'Assise élaboré dans le cadre du Plan d'orientation et de diversification de la MRC d'Avignon 2010-2014. On peut consulter ce document au bureau de la municipalité.

Une histoire courte

Ce sont des familles qui sont à l'origine de la fondation de notre municipalité, comme de la plupart des municipalités environnantes. Des Doiron, des Blaquière, des Gallant, des Martin sont venus de Rustico, à l`Île-du-Prince-Édouard, s'établir sur les Plateaux et beaucoup parmi nos concitoyens ont du sang acadien. Mais d'autres sont les ancêtres des Canadiens français venus pour la plupart de la rive sud du Saint-Laurent ou directement de la Mère-Patrie. Ce sont des Lavoie, des Leblanc, des Dufour, etc.

Officiellement fondée en 1926, bien que le territoire qu'elle couvre était habité depuis au moins 1887, Saint-François-D'Assise est une jeune municipalité et son histoire est courte. C'est essentiellement ce qu'on appelait autrefois une paroisse agro-forestière et encore aujourd'hui la forêt et la terre y drainent le plus gros des activités économiques qu'on y retrouve. Elle s'étend sur 171 km^2 à une altitude moyenne de 280 m. Elle comptait, au recensement de 2011, **706** habitants, en baisse d'environ 10 % par rapport au début des années 2000.

Portrait socio-démographique

Répartition de la population par tranche d'âge (données de 2011)

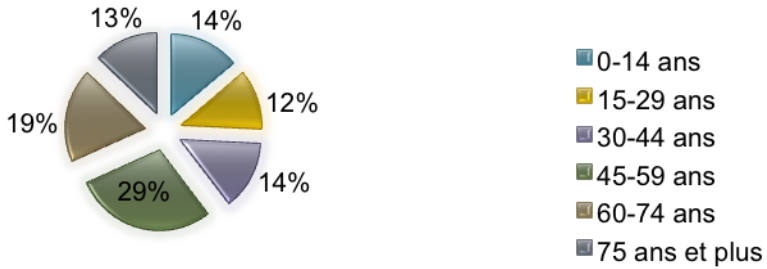

La municipalité de Saint-François d'Assise compte 220[2] familles, dont uniquement 15 sont des familles monoparentales. 85 familles comptent encore des enfants à la maison. En 2006, le revenu moyen par famille était de 35 645 $ après impôt. Cependant, une donnée importante concerne le nombre de naissances et la baisse anticipée de la population au cours des prochaines décennies: selon l'Institut québécois de la Statistique, la population de notre municipalité continuera de diminuer et comptera environ 655 résidents en 2024.

Évolution de la population de Saint-François-d'Assise

2006	2009	2014	2019	2024
745	735	700	695	655

Source : Institut québécois de la Statistique

2. Naturellement, le nombre de familles n'équivaut pas au nombre d'adresses civiques. Des gens vivent seuls, même si dans la réalité ils font partie d'une famille.

Quant au nombre de naissances, il a beaucoup diminué au cours de la dernière décennie et on peut sans doute attribuer ce phénomène en bonne partie au manque de relève chez les jeunes familles. Il faut aussi se rappeler que, selon l'Institut québécois de la statistique, les québécoises donnent aujourd'hui naissance à un premier enfant à un âge avancé, soit à plus de 28 ans. Or, cette catégorie d'âge (25 à 29 ans) ne représente que 3 % de la population totale de Saint-François-D'Assise. Le tableau ci-dessous présente le nombre de naissances dans la municipalité depuis 1991. On peut y voir un net déclin de la natalité et, par conséquent, une accélération du vieillissement de notre population. Cependant, ce vieillissement n'est pas aussi rapide que ce que l'on constate pour des municipalités comparables.

Répartition des naissances dans les familles selon les années

Années	Nombre de naissances	Pourcentage des naissances
1991-1995	37	26 %
1996-2000	46	33 %
2001-2006	34	24 %
2006-2010	19	13 %
2011	5*	4 %
TOTAL	**141**	**100 %**

Source : Statistique Canada (* À noter qu'il s'agit d'une statistique pour une seule année)

D'autre part, 14 % de la population de la municipalité est composé d'enfants âgés de moins de 15 ans et 23 % de personnes âgées de 65 ans et plus. L'âge médian est d'environ **52 ans**. 360 résidents sont des hommes et 346 des femmes. Signe que la population vieillit, cet âge médian était de **47,1** ans en 2006.

Nos aînés

Municipalité amie des aînés

Sur les 706 résidents de notre communauté, **165** ont plus de 65 ans. Cela équivaut à 23 % de la population. Si on tient compte des personnes qui ont plus de 60 ans, on obtient un nombre de **230** et un pourcentage de 33 %. Pour la plupart des gens, vieillir implique des changements importants, mais normaux. Bien sûr, les personnes âgées doivent obtenir les services auxquels elles sont en droit de s'attendre, notamment en ce qui concerne la santé. Nous commençons cependant à comprendre qu'il est tout aussi important de favoriser l'intégration et la contribution des personnes aînées à la communauté et que c'est pour elles une façon de rester en santé ou même de le devenir, comme il est également important pour leur bien-être qu'elles puissent demeurer chez elles aussi longtemps que possible, si elles le désirent.

Les doyens de notre village

Mme Thérèse Bérubé et
M. Maurice Lévesque (doyen, 89 ans)

Mme Yvonne Poirier
(doyenne, 92 ans)

Nos aînés en chiffres

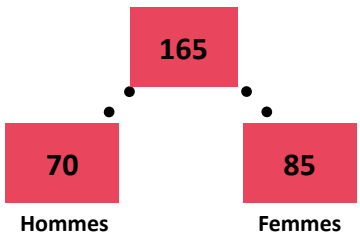

Nos familles

Les statistiques officielles ne rendent pas toujours compte de la diversité des familles : familles biparentales, monoparentables, reconstituées, homosexuelles, conjoints de faits ou couples mariés. Les familles de Saint-François, elles aussi, sont sans doute plus diversifiées que ne le montrent les chiffres officiels.

* Note : Les données concernant les familles monoparentales sont sujettes à caution. De plus, aux yeux de Statistique Canada, un couple sans enfants à la maison est considéré comme une famille et il faut garder en mémoire qu'un enfant à la maison peut être un adulte...

Nos familles en chiffres

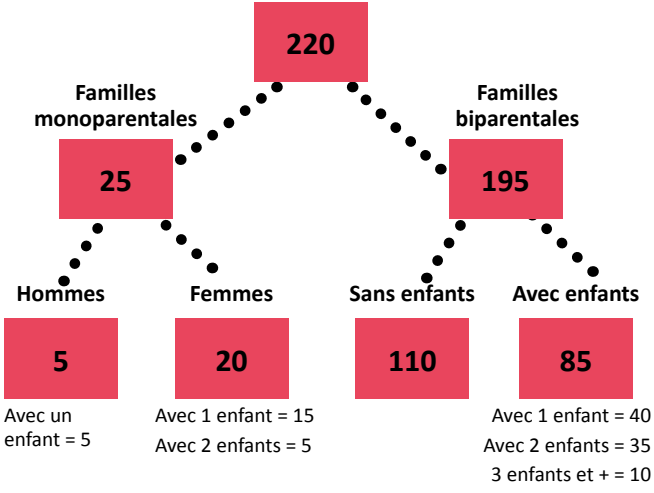

Source : Statistique Canada, recensement de 2011

Quelques données démographiques

	2006	2011
Population totale	743	706
0 à 14 ans	115	100
65 ans et +	160	165
Âge médian	47,1	52,1
Enfants de moins de 6 ans	35	20
Personnes de 20 à 30 ans	75	40
Veufs ou veuves	-	55
Enfants à la maison	-	165

REMARQUES

Le nombre de familles est en légère diminution.
85 familles comptent des enfants à la maison (parmi eux, il y a cependant des adultes).
10 familles comptent plus de 3 enfants à la maison.
La tranche d'âge des 20 à 30 ans est celle qui connaît la baisse la plus importante.
Les familles monoparentales comptent pour 11,3 % de toutes les familles.

La situation économique (données de 2006)

Taux d'activité : 51,2 %
Taux de chômage : 38,7 %
Le revenu des ménages : 35 645 $
Nombre de maisons privées : 353
52 % de la population ne possède aucun certificat ou diplôme,
mais la proportion de gens possédant un diplôme d'études post-collégiales
est plus élevée que dans l'ensemble de la MRC.
Un peu plus de 4 % des familles ont un faible revenu
(alors que ce pourcentage est d'environ 13 % pour l'ensemble du Québec).
Quant aux personnes seules, plus de 25 % sont des personnes à faible revenu.
Enfin, 78 % des gens sont propriétaires de leur maison ou de leur logement.

Note : depuis le milieu des années 90, le taux d'activité (les personnes qui travaillent
et les chômeurs) est en hausse alors que le taux de chômage est en baisse.

L'école, le cœur du village

Une politique familiale peut aider les acteurs de la communauté (groupes communautaires, municipalité, citoyens, commission scolaire, etc.) à se rapprocher pour faire face ensemble aux changements qui surviennent, s'ils en ont la volonté. Dans le cas de l'école, cette collaboration est particulièrement importante. On sait que les clientèles sont en diminution et que mieux vaut prévenir que guérir. Le maintien de l'école, à long terme, peut dépendre de la volonté des divers acteurs (municipalité, citoyens, commission scolaire) de collaborer. Voici quelques données sur la fréquentation de l'école et la provenance des élèves. En 2012-2013, il y avait 46 élèves à l'école dont 36 provenaient de Saint-François.

PROVENANCE ET RÉPARTITION DES ÉLÈVES - ANNÉE SCOLAIRE 2013-2014							
	ST-FRANÇOIS	ST-ALEXIS	L'ASCENSION	MATAPÉDIA	ST-ANDRÉ	TOTAL	
Présc. 4 ans	3	3	3	2	1	12	
Maternelle	5	1	-			6	
1re année	3	2	2			7	
2e année	1	3	1			5	
3e année	8	2	1			11	
4e année	3	3	1			7	
5e année	6	1	-			7	
6e année	8	1	-			9	
Total	**37**	**16**	**8**	**2**	**1**	**64**	

Ma famille
Anne-Sophie Guénette, 11 ans

La mission

La présente politique familles/aînés a pour but principal d'améliorer de façon durable le milieu de vie des familles et des aînés de Saint-François en fournissant à la municipalité un cadre d'intervention et les balises qui lui permettront de poser des gestes concrets en faveur des familles et des aînés de son territoire. La création d'un environnement sain, accueillant et dynamique, est une condition nécessaire pour inverser la tendance démographique actuelle.

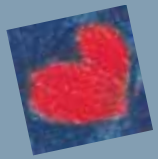

Les valeurs sur lesquelles elle repose

L'ÉQUITÉ

POUR QUE chaque famille et chaque aîné soient traités sur un pied d'égalité, qu'ils ou elle reçoive les services auxquels il ou elle a droit, en fonction de ses besoins réels.

LE RESPECT

PARCE QUE c'est une condition nécessaire à l'écoute et que les familles et les aînés sont en droit d'exprimer leurs attentes et leurs aspirations quant à la vie municipale et communautaire. C'est aussi une condition nécessaire à la vie en société.

LA TRANSPARENCE

PARCE QUE la politique familiale doit être conçue et mise en application au sus et à la vue de tous.

L'ENGAGEMENT ET LA SOLIDARITÉ

...Parce que la réalisation d'actions positives en faveur des familles et des aînés exige un engagement important et que la solidarité est nécessaire au développement de notre communauté et au maintien de ses acquis.

Les principes directeurs[3]

- **Favoriser** l'accessibilité aux services et aux ressources.
- **Agir** dans la transparence.
- **S'appuyer** sur la prévention plutôt que sur une approche curative.
- **Adapter** notre politique aux besoins changeants des familles et des aînés.

3. Des *principes directeurs*, ce sont des orientations qui guident une organisation. Il s'agit en quelque sorte de directives générales à l'intention des membres d'une organisation (ou de ses partenaires) et qui sont destinées à les aider dans leur intervention ou leur travail.

Les grands objectifs

Les grands objectifs, c'est, en gros, ce que la municipalité veut faire pour les familles et les aînés.
Ainsi, notre municipalité veut :

- Développer le sentiment d'appartenance.
- Contribuer à offrir un milieu ou un cadre de vie favorable à l'implantation et à l'épanouissement des familles. Attirer de nouvelles familles.
- Encourager et valoriser la participation des citoyens à la vie municipale et à celle de la communauté.
- Développer une relation de proximité avec les familles et les aînés pour qu'elles et qu'ils se sentent informés et écoutés.
- Développer l'habitude, chez les élus et les employés municipaux, de penser et d'agir en faveur des familles et des aînés.
- Soutenir les familles qui ont des besoins particuliers (faibles revenus, maladie).
- Soutenir le milieu communautaire et favoriser la concertation des partenaires de la municipalité.
- Respecter la capacité de payer des contribuables.
- Favoriser le vieillssement actif et le développemeent des liens intergénérationnnels et l'acquisition de saines habitudes de vie.

Les partenaires

La municipalité à elle seule ne peut faire tout ce qui doit être fait pour améliorer le cadre de vie des familles et des aînés et pour combler leurs besoins en certains domaines.
Il lui faut la contribution et l'appui de ses partenaires.

Le Centre de santé et des services sociaux de la Gaspésie-les-îles-de-la-Madeleine

La Commission scolaire René-Lévesques et l'école des Plateaux

Les services de garde à la petite enfance

Les milieux communautaire et associatif (le Centre d'action bénévole, la Maison des jeunes, les groupes sociaux, la Maison de la famille Avignon, le Réseau des bibliothèques publiques, etc.)

La Sûreté du Québec

Les municipalités environnantes et la MRC

Les champs d'intervention

À la suite du sondage et des consultatiuons qu'elle a menées, notre municipalité a retenu les champs d'intervention suivants comme étant ceux couverts par la politique familiale et la démarche MADA. Il est nécessaire de les décrire pour que les mesures ou les actions mises de l'avant dans le plan d'action triennal et les objectifs poursuivis soient clairement compris.

1. LA VIE COMMUNAUTAIRE, LES COMMUNICATIONS

Dans ce champ d'intervention, on peut retrouver des éléments comme l'appui aux organismes, le développement du sentiment d'appartenance, le bénévolat, le soutien aux activités communautaires, les communications entre la municipalité et ses citoyens, la mise en place d'événements rassembleurs et multigénérationnels.

2. LE NIVEAU DE VIE ET LE SUPPORT AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Les parents doivent être soutenus dans leur rôle et doivent connaître les services auxquels ils peuvent avoir accès. Certaines familles et certains aînés ont des besoins particuliers qu'une municipalité doit prendre en compte.

3. L'HABITATION

Dans ce champ d'intervention, on retrouve souvent des éléments comme le soutien à l'acquisition d'une demeure pour les jeunes familles, l'hébergement des personnes aînées, le zonage résidentiel, la réglementation en matière d'habitation, l'adaptation des logements, le développement de logements multigénérationnels, l'hébergement des aînés autonomes ou semi-autonomes, etc.

4. L'ENVIRONNEMENT ET LE CADRE DE VIE

Il importe que les citoyens comprennent les objectifs du développement durable qu'ils y participent et contribuent à l'amélioration de leur cadre de vie. Ce champ englobe des éléments comme le recyclage ou la récupération des matières, l'embellissement, l'aménagement des rues, la préservation de l'eau, les parcs et le mobilier municipaux.

5. LES LOISIRS, LA CULTURE, LES ÉVÉNEMENTS

Ce sont des éléments indispensables au bien-être psychique et physique des familles et des aînés. Dans un milieu comme le nôtre, ils peuvent constituer des occasions importantes de socialisation. Dans ce champ d'intervention, on retrouve des éléments comme la bibliothèque, les fêtes populaires, les tournois sportifs, les activités de loisirs éducatifs.

6. LES SERVICES ÉDUCATIONNELS

Notre municipalité est consciente que les services éducationnels, les services de garde et des organismes comme la Maison des jeunes doivent être soutenus dans l'accomplissement de leurs missions.

7. LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ

Une municipalité doit procurer à ses citoyens un milieu de vie sécuritaire; elle assure la protection contre les incendies, collabore avec la Sûreté du Québec, offre des services de premiers répondants. De plus, elle doit faire la promotion des saines habitudes de vie. Finalement, promouvoir la sécurité dans les lieux publics et à la maison font partie de ses obligations.

Mécanismes de suivi

Pour mettre en place la présente politique et s'assurer de la réalisation du plan d'action triennal, la Municipalité a pris les décisions suivantes, lesquelles ont été entérinées par résolution :

- Elle a confié à la Direction générale le mandat d'assurer la mise en œuvre de la présente politique.
- Elle a désigné un élu(e) au titre de Responsable des questions relatives aux familles et aux aînés.
- Elle a mis sur pied un comité de suivi pour veiller tout particulièrement à la réalisation du plan d'action.

Recommandation

Le comité de la politique familiale et de la démarche MADA fait la recommandation suivante : que pour aider à la mise en place de la politique et à la réalisation des mesures qui figurent au plan d'action, la Municipalité envisage la possibilité d'engager une ressource, sur une base temporaire et pour une période à déterminer.

Conclusion

En concevant sa politique familiale et sa démarche MADA, la Municipalité s'est efforcée de prendre en compte les attentes et les besoins de l'ensemble de sa population. Les mesures proposées dans le plan d'action qui l'accompagne concernent aussi bien les familles monoparentales que les familles traditionnelles et les aînés. Mais les résultats concrets de cette politique ne dépendent pas uniquement de sa volonté. Ils dépendent aussi du désir des partenaires de s'associer à cette politique et de la capacité des citoyens de coopérer pour l'atteinte d'objectifs communs. Pour qu'elle soit profitable, il importe que les élus, les employés municipaux, les partenaires, les familles et l'ensemble des citoyens se l'accaparent, la lisent, en parlent et décident d'y contribuer concrètement, chacun à sa façon.

Tommy Litalien, 7 ans

Kelly-Anne Litalien, 9 ans

Laurie Martin, 10 ans

Dessine-moi ta famille !

Dans le cadre de la préparation de la politique familiale et de la démarche Mada, les enfants de l'école ont été invités à dessiner leur famille. Nous publions ici les dessins gagnants pour chaque catégorie d'âge.

Jacob Lambert, 6 ans

Jennifer Francoeur, 8 ans

Félix Pineault, 11 ans

La municipalité de Saint-François-D'Assise tient à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont, soit répondu au sondage, soit participé à des groupes de discussion ou qui se sont impliquées d'une manière ou d'une autre dans l'élaboration de cette politique familiale et de cette démarche Municipalité amie des aînés.

Merci aussi aux enfants de l'école pour leur participation au concours de dessins et à toutes les personnes qui ont consenti à se laisser photographier.

PLAN D'ACTION 2014-2015-2016

Politique familiale et démarche MADA
de la municipalité de Saint-François-D'Assise

F/A = Famille - Aînés « Année » correspond à l'année de la mise en place de la mesure.

CHAMP D'INTERVENTION 1 : LA VIE COMMUNAUTAIRE, LES COMMUNICATIONS

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Organiser l'accueil des nouveaux arrivants.	Préparer une trousse d'accueil.	Le comité, le SANA, la municipalité.	√		2014
	Identifier et mandater une personne responsable de l'accueil.	Le comité, un organisme.	√	√	2014
	Souligner l'arrivée des nouveaux arrivants lors d'une éventuelle Fête de la famillle (ou autre événement).	Le comité.	√	√	2014
Reconnaître la contribution des organismes communautaires.	Organiser une activité de reconnaissance.	La municipalité, le comité, les organismes.	√	√	2014
Soutenir les organismes communautaires.	Proposer une formation sur la gestion et le déroulement des assemblées aux membres des CA des organismes communautaires.	La municipalité, le comité, le CLD	√	√	2015
Améliorer la concertation interorganismes et avec la municipalité.	Organiser annuellement une table de concertation OSBL-Municipalité.	La municipalité, le comité, les organismes.	√	√	2014

CHAMP D'INTERVENTION 1 : LA VIE COMMUNAUTAIRE, LES COMMUNICATIONS (suite)

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Valoriser les aînés qui sont actifs et impliqués.	Publier une chronique régulière sur un aîné dans le journal *Tam Tam* ou dans le journal municipal.	Comité, le Journal communautaire.		√	2014
Améliorer les communications entre la municipalité et ses citoyens.	Publier le journal municipal de façon trimestrielle.	La municipalité, le comité.	√	√	2014
Assurer la diffusion d'informations destinées aux familles et aux aînés et s'assurer qu'elles couvrent les besoins de tous les types de familles.	Utiliser davantage le site Internet en y insérant des informations destinées spécifiquement aux familles et aux aînés.	Le comité, la municipalité.	√	√	2015
	Organiser une journée thématique pour faire connaître l'offre de services des partenaires (exposants, conférences, etc.)	Le comité, la municipalité, le CLD.	√	√	2015
	Installer un panneau d'affichage électronique en face du bureau municipal.	La municipalité, les organismes.	√	√	2014
Offrir des occasions de rencontres intergénérationnelles	Organiser une activité jeunes-aînés en collaboration avec la Maison des jeunes.	Le comité, la MDJ.		√	2015

CHAMP D'INTERVENTION 2 : LE NIVEAU DE VIE ET LE SUPPORT AUX FAMILLES ET AUX AÎNÉS

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Reconnaître la contribution des maisons d'hébergement.	Offrir un encouragement financier non récurrent et à déterminer aux maisons d'hébergement des aînés.	Municipalité		√	2015
Soutenir les aînés ou les organisations qui travaillent auprès des aînés en perte d'autonomie.	Supporter la création d'une coopérative jeunesse de travail par des jeunes offrant des services aux aînés et aux familles (aide financière, prêt de locaux ou autres)	Comité Courant Jeunesse. Municipalité.		√	2014
	Publiciser les services et les programmes offerts aux aînés (Entre-Tiens Avignon, l'Aide à l'adaptation des logements, etc.) et préparer un guide d'information.	Municipalité, comité, partenaires concernés.		√	2015
S'assurer que les familles dans le besoin ont accès aux services destinés à leur venir en aide.	Collaborer à faire connaître et à améliorer les services qui leurs sont destinés (CAB, ACEF, CSSS, Maison de la famille).	Municipalité, comité, partenaires concernés.	√		2014
Améliorer le cadre de vie des personnes à faible revenu.	Doter les habitations à loyers à prix modique d'aménagements extérieurs (bancs, tables, etc.).	OMH, Municipalité.	√	√	2015
Favoriser une alimentation saine et à faible coût.	Supporter le démarrage du jardin communautaire et aider à structurer son fonctionnement (distribution de légumes, implication de l'école)	Municipalité, comité, animatrice du jardin.	√	√	2014
	Poursuivre la Cuisine collective et être à l'écoute de leurs demandes.	CAB, Municipalité.	√	√	2014

CHAMP D'INTERVENTION 3 : L'HABITATION

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Aider à l'installation de nouveaux arrivants.	Produire une liste des maisons et des terres à vendre.	La municipalité, le comité, un organisme.	√	√	2014
	Mandater une personne responsable de guider et d'informer les éventuels acheteurs.	Idem.	√	√	2014
	Poursuivre le programme Revitalisation (congé de taxe dégressif) et l'adapter pour le rendre applicable à l'achat d'une première maison.	La municipalité.	√	√	2014
	Continuer de publiciser et de participer au progamme Réno-Village de la Société d'Habitation du Québec.	La municipalité.	√	√	2014
Consolider le leadership de la municipalité en matière de construction de logements communautaires.	Reconduire le poste de conseiller responsable du logement social.	La municipalité.	√	√	2014
	Soutenir le projet de construction de 8 logements à loyer modique greffés à la Villa des Prés.	La municipalité, l'OMH.	√	√	2014
	Continuer de soutenir l'OMH.	La municipalité.	√	√	2014

CHAMP D'INTERVENTION 4 : L'ENVIRONNEMENT, LE CADRE DE VIE

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Offrir aux familles des occasions de se rencontrer.	Aménager le parc situé derrière l'édifice municipal en parc intergénérationnel.	La municipalité, la MDJ.	√	√	2015
	Évaluer la possibilité d'aménager un emplacement de jeux d'eau.	La municipalité, le comité.	√		2016
	Mettre en place un parc d'hiver (installations intérieures) en évaluant l'intérêt des familles pour ce type de projets.	Le comité, la municipalité.	√		2015
Embellir le milieu de vie.	Poursuivre l'aménagement horticole et la participation à *Fleurons du Québec.*	La municipalité.	√	√	2014
Permettre aux citoyens de contribuer au développement durable.	Établir un programme de subventions des couches lavables.	La municipalité.	√		2014
	Inviter le Conseil de bassin versant à déléguer un représentant au comité de suivi.	Le comité, la municipalité.	√	√	2014
Sensibiliser la population à la conservation de l'eau.	Informer les citoyens des dispositions du règlement municipal sur l'utilisation de l'eau.	Le comité, la municipalité.	√	√	2014
	Organiser une activité de promotion des barils de récupératon d'eau de pluie.	Le comité, la MDJ, la municipalité.	√	√	2014

CHAMP D'INTERVENTION 5 : LES LOISIRS, LA CULTURE, LES ÉVÉNEMENTS

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Loisirs sportifs et éducatifs Diversifier les activités offertes.	Mandater un conseiller responsable de voir à une utilisation polyvalente du Centre sportif en collaboration avec le comité du centre.	La municipalité.	√	√	2014
	Consulter la population sur les options possibles.	Le comité, la municipalité, le Centre sportif	√	√	2015
Développer plus d'activités de loisir éducatif.	Établir une programmation d'activités et les réaliser.	L'animatrice en loisirs, le comité, la municipalité.	√	√	2014
Consolider l'offre en matière de camp de jour.	Supporter les initiatives de l'animatrice en loisirs pour structurer un camp de jour.	La municipalité.	√		2014
Culture Revoir l'emplacement et l'aménagement de la bibliothèque.	Supporter le projet de restructuration de la bibliothèque et de son aménagement à l'intérieur de l'église.	La municipalité, le comité de la bibliothèque, le réseau	√	√	2104
	Instaurer une activité « L'heure du conte ».	Idem.	√		2014
Développer une animation récurrente à la bibliothèque.	Reprendre annuellement l'activité *Une Naissance un Livre.*	Idem.	√	√	2014
	Instaurer un service d'accompagnement pour les aînés.	Idem.	√		2015
Valoriser l'histoire de la municipalité et développer le sentiment d'appartenance.	Structurer une activité intergénérationnelle sur la transmission de l'histoire de la municipalté autour de photos anciennes.	Le comité, l'école, Aurélien Gallant	√	√	2015
Événements Augmenter la place de la famille dans les événements actuels ou créer un événement particulier.	Supporter les événements en place.	La municipalité.	√	√	2014
	Créer des activités intergénérationnels à l'intérieur de ces événements.	Les organisateurs, le comité.	√	√	2015
	Organiser une fête de la famille durant la Semaine québécoise de la Famille du Réseau pour un Québec Famille.	Le comité, la municipalité.	√		2016

CHAMP D'INTERVENTION 6 : LES SERVICES ÉDUCATIONNELS

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Renforcer les liens entre l'école et la municipalité.	Tenir une rencontre annuelle municipalité-école.	La municipalité, la direction de l'école.	√		2014
	Publier des articles sur l'école dans le journal communautaire ou dans le journal municipal.	Le comité, l'école, le journal	√		2014
	Suggérer la possibilité d'organiser la sortie de fin d'année des élèves du primaire au Camp des Bûcherons.	Le comité, la direction de l'école, la municipalité.	√		2015
Développer l'estime de soi chez les plus jeunes.	Instaurer un prix pour un élève particulièrement persévérant et impliqué socialement, commandité par la municipalité et un ou des partenaires.	La municipalité, l'école, un commanditaire.	√		2014
Promouvoir les services aux parents et en faciliter l'accès.	Faire l'inventaire des services qui sont disponibles pour les parents, ex. : Parents d'Ado, Aide aux devoirs, Allo-Prof, services de la CS, services de garde, etc.	Le comité, les organismes et les ressources concernées.	√		2014
	Organiser une présentation sur les services offerts à l'intérieur de la journée thématique (voir Champ d'intervention n° 1).	Le comité, les intervenants concernés.	√		2015
Aider la Maison des Jeunes à améliorer son offre de services.	Offrir un soutien financier ou autre à la MDJ.	La municipalité.	√		2014
	Mandater le conseiller responsable de la MDJ pour qu'il siège sur le CA ou le Comité des jeunes.	La municipalité, la MDJ	√		2014

CHAMP D'INTERVENTION 7 : LA SÉCURITÉ ET LA SANTÉ

Objectifs spécifiques	Mesures	Partenaires ou responsable	F	A	Année
Faire connaître les services des partenaires liés à la prévention et à la sécurité.	Produire un collant magnétique avec une liste de numéros de téléphone et une description des services : numéros urgents, numéro utiles (programme PAIR, etc.)	Le comité, la municipalité, une ressource.	√	√	2014
Accroître la prévention auprès des jeunes (drogues, incendie, sécurité). Faire de la prévention auprès des familles et des aînés.	Organiser une présentation annuelle à l'école avec les ressources concernées.	Le comité, la municipalité.	√		2014
	Sensibiliser les citoyens sur la nécessité d'avoir un plan d'évacuation résidentiel.	Le comité, la municipalité.	√		2014
	S'assurer que la municipalité met à la disposition des aînés de l'information concernant la prévention des incendies.	La municipalité, divers partenaires.	√	√	2015
	Publiciser l'offre concernant les programmes de prévention auprès de la population vieillissante (programme PIED, Gymcerveau, conditionnement physique adapté, etc.).	Le comité, les intervenants concernés.		√	2015
Améliorer la sécurité dans les rues de la municipalité. Promouvoir le respect mutuel chez les automobilistes et les piétons.	Installer un ou des miroirs de circulation à l'intersection des rues de L'école et du Chemin central.	La municipalité.	√	√	2014
	Concevoir et produire une affiche pour sensibiliser les piétons à la nécessité de porter des bandes réfléchissantes.	La municipalité, une ressource.	√	√	2015
	Concevoir une signalisation (panneau, lumière clignotante, etc.) invitant les automobilistes à ralentir sur le chemin Central et la rue de L'École et étudier la possibilité d'installer des traverses à leur intersection.	La municipalité, le Ministère des Transports.	√	√	2015
	Organiser une journée de prévention sur la sécurité routière avec la Sûreté du Québec.	La municipalité, la Sûreté du Québec.	√	√	2016

BIBLIOGRAPHIE

Pour les données socio-démographiques :
Principales sources :

- Statistique Canada, recensements de 2011 et 2006 - Profils des communautés : Saint-François-D'Assise.
- L'Institut québécois de la statistique, *Perspectives démographiques des MRC du Québec, 2006 -2031.*
- Plusieurs publications du CSSS Baie-des-Chaleurs et de la MRC d'Avignon.

Pour l'ensemble des informations :
Gouvernement du Québec

- Municipalité Amie des aînés - Des actions pour favoriser le vieillissement actif.
- Rapport du groupe de travail *La pleine participation des aînés au développement du Québec - Afin de construire un Québec pour tous les âges.* Gouvernement du Québec 2005.
- Les initiatives pour un Québec famille (site Internet)

Plusieurs politiques familiales :
Celle de la Ville de Carleton, de la municipalité de Saint-Prime, de la ville de Boucherville, de celle de Saint-Lambert, de la municipalité de Saint-Camille, de Saint-Denis, de Portneuf ainsi que de nombreux sites internet traîtant de la famille et des aînés.

L'édition 2013-2014 du Guide Municipalité amie des aînés (MADA) du ministère de la Santé et des Services sociaux et les guides d'élaboration d'une politique familiale et d'une démarche MADA du Carrefour Action municipale et famille.

La présente politique et le plan d'action triennal qui l'accompagne ont été adoptés par le conseil municipal de Saint-François-D'Assise, le 2 décembre 2013, en vertu des résolutions 13-12-251 et 13-12-252.

MUNICIPALITÉ DE
St-François-d'Assise

Municipalité
amie des aînés